

TR 80 P complément ex

TEXTILE

La fast fashion dans le viseur des députés

Source: La Tribune, 10 mars 2024

Une proposition de loi visant à pénaliser cette pratique accusée d'être anti-écologique sera examinée jeudi à l'Assemblée nationale.

Des montagnes de déchets textiles générés par la fast fashion inondent les pays du Sud, comme ici à Accra, au Ghana, en février 2023.



REBECCA SANINO

SOUVENT DÉCRIÉE pour ses milliers de nouveautés en ligne par jour et leur impact écologique, la mode éphémère fait l'objet d'une proposition de loi visant à limiter puis à réduire son impact en France. Porté par le groupe Horizons, le texte examiné jeudi à l'Assemblée a le soutien du gouvernement. Christophe Béchu, le ministre de la Transition écologique, l'a assuré lundi dernier. La mesure la plus marquante : une augmentation significative de l'écocontribution, qui passe de quelques centimes à plusieurs euros. Elle pourrait aller jusqu'à 50 % du prix de vente (au lieu des 20 % déjà existants), pour atteindre jusqu'à 10 euros sur certains articles coûteux, et permettre aux marques plus vertueuses de retrouver une compétitivité perdue. « *Le malus appliqué aux marques les plus polluantes réduira progressivement la différence de prix entre les articles de fast fashion et les produits plus responsables, qui bénéficieront aussi d'un accompagnement pour diminuer cet écart*, explique la députée

Anne-Cécile Violland, rapporteure du texte. *Cela ouvrira un accès à des produits de meilleure qualité.* »

Fast ou ultra-fast fashion ?

La fast fashion repose sur des prix bas et une capacité de production importante (jusqu'à 36 collections par an chez H&M ou Zara). Même si la surconsommation demeure au centre de leur modèle économique, ces marques opèrent actuellement un tournant social et écologique important.

L'ultra-fast fashion incarne quant à elle une mode éphémère et jetable, avec des prix cassés permanents et un vestiaire renouvelé sur internet à coups de milliers de produits par jour.

Si les acteurs de l'ultra-fast fashion sont les premiers responsables de la pollution dans l'industrie textile (qui représente à elle seule 10 % des émissions de gaz à effet de serre), ils ne sont pas seuls. Quid des Zara, H&M et consorts, qui restaient il n'y a pas si longtemps encore les bêtes noires des écologistes ? La députée précise qu'elle ne les exclut pas du texte. Mais leurs auditions ont permis de constater un réel progrès (rapatriement de chaînes de production en Europe, matières premières écoconçues pour certaines collections). Il s'agit de soutenir cet effort en corrélant le montant de leurs pénalités à l'Éco-score de leurs articles. Ce nouvel indicateur, dont les modalités devraient être précisées en avril, à la demande du ministre de la Transition écologique, indiquerait l'impact environnemental d'un vêtement, à l'image du Nutri-score pour les aliments.

À la porte-parole de Shein en France, Marion Bouchut, qui accuse la proposition de loi d'« affecter le pouvoir d'achat des consommateurs français », Anne-Cécile Violland rétorque qu'il existe des

alternatives à la fast fashion. « *On est passé de 20 à 48 articles neufs par personne et par an sur vingt ans. En parallèle, les prix ont baissé de 30 %.* » Ce n'est donc pas le pouvoir d'achat qui est en cause, mais plutôt la manière de consommer. Pour convaincre d'acheter moins mais mieux, des bandeaux d'information et de sensibilisation, approuvés jeudi en commission du développement durable, seront affichés sur les sites. La députée propose également d'interdire le placement de produit par les influenceurs, qui représentent un des plus importants vecteurs de publicité auprès des adolescents et des jeunes adultes, la principale cible des marques.

Horizons ne s'empare pas seul du sujet. Le député LR Antoine Vermorel-Marques a récemment déposé une autre proposition de loi « *visant à démoder la fast fashion avec un système de bonus-malus* ». Il se prononce contre la mesure antipublicité, qui selon lui « *interdit le marché* ». Dans son texte figurent un « *passport textile* », afin de donner la priorité aux entreprises françaises, et une pénalité de 5 euros par produit pour tous les producteurs qui mettent sur le marché plus de 1 000 nouveaux modèles par jour. Des mesures plus radicales qui pourraient être perçues comme punitives et décourager certaines grandes marques européennes de poursuivre leur transition écologique. ■

→ Ex. récent du refus d'une "hypermondialisation" (Dani RODRIK) = complément au TR P80 consacré à la démondialisation